2025-2026

Votre application Quick School Suite :

Chers parents, bienvenue dans l'application Quick School Suite pour la réservation des repas chauds, des potages et des repas tartines de vos enfants. Voici le mode d'emploi de l'application :

1. Téléchargez l'application **Quick School Suite** sur votre GSM ou via votre ordinateur sur www.quickschool.be. L'application fonctionne mieux sur le wifi.

2. Pour les nouveaux utilisateurs, entrez votre adresse mail et le mot de passe que vous avez reçu par mail dernièrement. Vous pouvez changer votre mot de passe lors de la première connexion. Cela doit se faire via le portail (www.quickschool.be).

3. À partir du 25/08/2025, votre portefeuille dans l'application devra être approvisionné pour pouvoir réserver les repas. L'avantage : les factures seront payées directement avec l'encours de votre portefeuille.

4. Cliquez sur l'onglet Portefeuille :

5. Cliquez sur l'onglet Bancontact : votre versement arrive instantanément sur votre application
!! Ne PAS cliquer sur l'onglet virement : l'argent que vous versez par virement peut prendre plusieurs jours pour arriver sur votre compte

6. Déplacez l'argent depuis votre encours global vers l'encours repas **de l'enfant concerné.**

7. Cliquez sur le bouton **« repas »** pour réserver chaque jour un repas : chaud, tartines ou potage.

8. Si le repas apparait sur fond bleu et écriture blanche, il est bien réservé.
Si le repas apparait grisé et que vous ne savez plus le sélectionner, c'est que la date limite est dépassée.

9. Quand le choix est fait, cliquez sur « **valider les modifications** »

10. Quelques minutes plus tard, vous recevrez un mail récapitulatif qui vous confirme les dates et les repas réservés. Si vous ne recevez pas ce mail, c'est que votre réservation n'a pas été prise en compte, il faut recommencer. Vous pouvez aussi vérifier les repas commandés dans la fenêtre de réservation des repas : les repas commandés sont cochés.

11. Si vous avez plusieurs enfants, vous devez suivre la même procédure pour chaque enfant.

2025-2026

Important !

Quand réserver ? Les repas doivent être réservés avant le jeudi midi (12h00) de la semaine précédente. Exemple ci-dessous :

- Pour la semaine du 15/09/2025 au 19/09/2025 : réservation pour le jeudi 11/09/2025 avant 12h00.

Une réservation en une fois pour l'année scolaire complète est possible. Envoyez un mail à : enseignement-aid@attert.be

Comment annuler un repas ? Les repas peuvent être annulés uniquement pour raisons impérieuses ou pour raisons médicales. Merci d'envoyer un mail le matin avant 09h00 à l'adresse mail enseignement-aid@attert.be uniquement.

Comment payer ? Les factures pour les repas et l'accueil extrascolaire sont envoyées par le service communal tous les deux mois par mail et sont visibles dans l'application dans l'onglet « **factures** ».

1. Les factures pour l'accueil : à payer par virement
2. Les factures des repas : à payer via votre portefeuille virtuel

Où trouver le menu ? Il sera publié prochainement et régulièrement dans l'application dans l'onglet « **document** ».

Les tarifs ?

- Le repas chaud pour un élève de maternelle : 4,95 €
- Le repas chaud pour un élève de primaire : 5,25 €
- Le potage : 1,85 €
- Le repas tartines : 0,25 €

Une question concernant la facturation des repas ? enseignement-aid@attert.be

Une question concernant la facturation de l'accueil ? marie-elisa.thieltgen@attert.be

Vous pouvez également joindre l'application Quickschool par téléphone « 081/84 02 30 » (Ne pas répondre au mail terminant par @quickschool.be)

Nous vous remercions pour votre collaboration et restons à votre écoute pour toutes questions ou remarques.

Bien à vous,

Le service enseignement de l'Administration Communale d'Attert